BODACC

BULLETIN OFFICIEL DES
ANNONCES CIVILES ET COMMERCIALES
ANNEXÉ AU JOURNAL OFFICIEL DE LA RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

PREMIER MINISTRE
Liberté
Égalité
Fraternité
Direction de l'information légale et administrative

DIRECTION DE L'INFORMATION LÉGALE ET ADMINISTRATIVE
26, rue Desaix, 75727 PARIS CEDEX 15
www.dila.premier-ministre.gouv.fr
www.bodacc.fr
-

BODACC « A »

Annonce n° 1216

31 – HAUTE-GARONNE

GREFFE DU TRIBUNAL DE COMMERCE DE TOULOUSE

Ventes et cessions

879 605 541 RCS Toulouse.
EXPERTISE COMPTABLE MANAGEMENT AUDIT PATRIMOINE 8.
Forme : Société par actions simplifiée.
Capital : 5000.00 EUR.
Adresse : 7, esplanade Abolin Noe, 31410 Noé.
Précédent propriétaire : 879 605 541 RCS Toulouse. **EXPERTISE COMPTABLE MANAGEMENT AUDIT PATRIMOINE 8.**
Oppositions : Article L.236-15 du code de commerce.
Commentaires : Avis au Bodacc relatif au projet commun de fusion nationale. Société absorbante : EXPERTISE COMPTABLE MANAGEMENT AUDIT PATRIMOINE 2 Forme : Société par actions simplifiée Adresse du siège : 91 rue Lafayette 75009 Paris Capital : 38112.25 EUR Numéro unique d'identification : 317837417 Lieu d'immatriculation : Paris. Société absorbee : EXPERTISE COMPTABLE MANAGEMENT AUDIT PATRIMOINE 8 Forme : Société par actions simplifiée Adresse du siège : 7 esplanade Abolin Noe 31410 Noé Capital : 5000.00 EUR Numéro unique d'identification : 879605541 Lieu d'immatriculation : Toulouse. Evaluation de l'actif et du passif dont la transmission à la société absorbante est prévue : actif de 482615.25 EUR - passif de 390966.90 EUR. Rapport d'échange des droits sociaux : La société GROUPE EMAP société par actions simplifiée unipersonnelle au capital de 31 400 euros, dont le siège social est situé 91 RUE LA FAYETTE, 75009 PARIS, immatriculée sous le numéro 518982525, société mère de la société absorbante et des sociétés absorbées EMAP 4 et EMAP 8 détenant 90% au moins des titres conférant des droits de vote desdites sociétés absorbées et de la société absorbante, il ne sera procédé à aucun échange de titre ni à aucune augmentation du capital, sauf si les associés minoritaires des sociétés absorbées EMAP 4 et EMAP 8 n'acceptent pas l'offre de rachat de leurs actions formulée dans les conditions prévues à l'article L 236-12 du Code de commerce. Ainsi, cela donnera lieu à rémunération des apports par émission d'actions nouvelles de la société absorbante, attribuées à l'ensemble des associés des sociétés absorbées EMAP 4 et EMAP 8 (en ce compris la société mère GROUPE EMAP). Les associés de la Société EMAP 8 recevront des actions de la société absorbante en échange de leurs actions de la société absorbée, à hauteur de 0,0062 actions de la société absorbante pour 1 action de la société absorbée EMAP 8, soit une augmentation maximale correspondante du capital de la société absorbante de 1181,48 euros. Montant de la prime de fusion : 348854.14 EUR. Date du projet commun de fusion : 21.10.2026. Date et lieu du dépôt du projet au RCS au titre de chaque société participante : Pour la société EXPERTISE COMPTABLE MANAGEMENT AUDIT PATRIMOINE 2 : 22.10.2026 (au greffe du tribunal de commerce de Paris). Pour la

société EXPERTISE COMPTABLE MANAGEMENT AUDIT PATRIMOINE 8 : 22.10.2026 (au greffe du tribunal de commerce de Toulouse)..

